

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting Procès verbal / Minutes

---

### Mardi le 22 janvier 2019

À la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 16H05, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères VICKY DUBEAU, CARLEN LAFLEUR et Monsieur le Conseiller ROBIN ZACHARIAS et IVAN LEBLANC tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

**ABSENT** : Conseillère KATHLEEN GAUTHIER (motivée)

---

#### 13-01-2019

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE DESIREE TREMBLAY  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

---

#### 14-01-2019

**ATTENDU QUE** le service d'incendie de Thorne a manifesté son intérêt pour l'achat de notre camion d'urgence

**ATTENDU QUE** notre service d'incendie a besoin d'un camion citerne plus petit pour nous permettre de gérer indépendamment le volume d'eau requis pour l'attaque initiale sur un incendie

**ATTENDU QU'** un camion-citerne approprié était disponible sur le site de vente aux enchères du gouvernement, GovDeals

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake autorise le chef des pompiers, Denis Chaussé, à soumissionner pour le Freightliner FL80 1997. La municipalité de Thorne est autorisée à acheter notre camion d'urgence internationale 2001 conformément leur résolution numéro 05-01/2019.

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

## Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting Procès verbal / Minutes

Adopté

### 15-01-2019

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation à Andrea Lafleur, Directrice générale, et Mairesse Kim Cartier-Villeneuve d'envoyer un virement bancaire pour l'achat de l'autopompe Freightliner 1997 au montant de 27,300.00 \$ plus taxe et frais pour un totale de 32,391.45 \$.

Adopté

### 16-01-2019

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE DESIREE TREMBLAY  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation à Andrea Lafleur, Directrice générale, de vendre le camion International 2001 a la Municipalité de Thorne au montant de 30,000.00 \$ selon leur numéro de résolution 05-01/2019.

Adopté

### 17-01-2019

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

**QUE** la réunion soit levée à 17H40.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting

Procès verbal / Minutes

---

\_\_\_\_\_  
KIM CARTIER-VILLENEUVE, Mairesse

\_\_\_\_\_  
ANDREA LAFLEUR, Directrice générale